SECTEUR DE LA CLAIRIÈRE - Parc du Mont-Royal

DÉSIGNATION PATRIMONIALE

Plan d'urbanisme : Secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle

Loi sur les biens culturels : Arrondissement historique et naturel du Mont-Royal

Répertoire canadien des lieux patrimoniaux : Aucune désignation

Projet de conservation de la biodiversité du Mont-Royal : Plaine horticole d'intérêt écologique et corridor écologique



Emplacement du secteur de la Clairière sur le mont Royal





La clairière vue à vol d'oiseau

Photo: Ville de Montréal

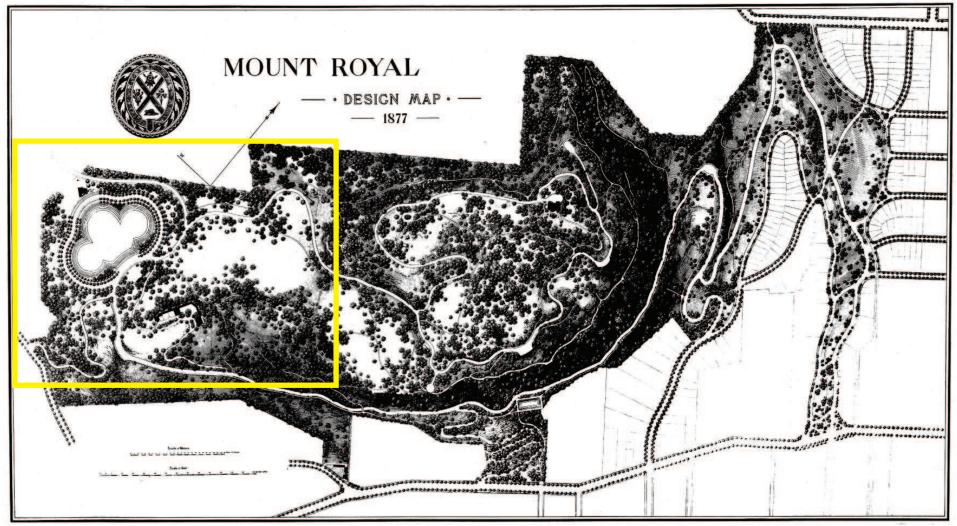
SYNTHÈSE DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

Le secteur de la Clairière, ensemble d'aires ouvertes à la topographie concave et ondulée, entouré de collines boisées, offre une grande variété d'expériences paysagères. Lors de la conception du parc du Mont-Royal en 1876, le grand architecte paysagiste américain Frederick Law Olmsted a tiré parti du paysage pastoral hérité de Hosea Ballou Smith pour créer une halte enveloppante, à mi-chemin de la montée d'une montagne largement boisée. Cette mise en scène paysagère a été rehaussée grâce à la synergie entre le bassin-miroir du lac aux Castors créé par l'architecte paysagiste Frederick Gage Todd en 1939 et le pavillon moderne, œuvre des architectes Hazen Size et Guy Desbarats, construit en 1958.

La Clairière est à la fois située à proximité des quartiers centraux de Montréal et isolée du tumulte de la ville par les versants boisés de ses trois collines. Par sa facilité d'accès et son ouverture, elle constitue le pôle principal d'activités, surtout hivernales, dans le parc du Mont-Royal. Au plan historique, le secteur de la Clairière témoigne du remembrement de terres par H. B. Smith et de la démocratisation graduelle du site grâce à la création du parc du Mont-Royal et à certains aménagements, événements et activités respectant le caractère du lieu.

SECTEUR DE LA CLAIRIÈRE - Parc du Mont-Royal

PLAN DU PARC DU MONT-ROYAL EN 1877



Plan de conception du parc du Mont-Royal par Frederick Law Olmsted, 1877 (La Clairière est encadrée) D.G.P.E.V - Ville de Montréal

SECTEUR DE LA CLAIRIÈRE - Parc du Mont-Royal

PLAN DU SECTEUR EN 2011



LÉGENDE

- Ancien chemin équestre
- 2. Chemin Smith
- 3. Chemin Olmsted
- Parkway de Clarke & Rapuano
- Parois rocheuses

- 6. Pavillon du lac aux Castors
- 7. Patinoire réfrigérée
- 8. Aire de jeux pour enfants
- 9. Aire de pique-nique
- 10. Cascade Rock Hill Garden

- 11. Maison Smith
- 12. Abreuvoir à chevaux (Maxwell)
- 13. Sculptures du Symposium de 1964
- 14. Tai-chi (Ju Ming)
- 15. La montagne des Jours (Boyer)
- 16. Maison Greenshields
 - 3 novembre 2011

- Fonds de plan : DGPV, Ville de Montréal
- 17. Alignements d'arbres
- 18. Vue no 4 du PPMVMR*
- 19. Vue no 5 du PPMVMR*
- 20. Vue no 6 du PPMVMR*
- 21. Ouverture vers le cimetière NDDN
- 22. Percées visuelles vers Westmount

^{*} Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal

ÉNONCÉ D'INTÉRÊT PATRIMONIALSECTEUR DE LA CLAIRIÈRE - Parc du Mont-Royal

MISE EN CONTEXTE

Une véritable compréhension des valeurs patrimoniales du secteur de la Clairière requiert que cette dernière soit considérée en tant que composante, à la fois du parc du Mont-Royal, de l'entremont et de la montagne.

La montagne

Le mont Royal est le point de repère géographique du paysage de Montréal. Il est composé de trois plateaux sommitaux et de leurs versants extérieurs visibles sur des dizaines de kilomètres à la ronde et d'un vaste entremont intérieur, composé de plaines aux topographies plutôt douces et ondulées, entouré de versants boisés.

La montagne regroupe une mosaïque de milieux et de paysages offrant une grande biodiversité ; des parois rocheuses, des milieux humides et hydriques, des prairies, des friches, des reliques de la forêt originale, des bois reconstitués, ainsi que de vastes aires gazonnées ponctuées d'arbres. Tous ces milieux, au cœur de la métropole, contribuent, tant au niveau physique que symbolique, à projeter une image idéalisée de la nature en ville.

Sur ce relief qui permet de dominer la ville ou de s'en isoler, se sont installés des cimetières, des institutions éducatives, hospitalières et religieuses, plusieurs parcs, dont le parc du Mont-Royal, des quartiers résidentiels, ainsi que des bâtiments, des infrastructures et des aménagements divers. L'importance historique et sociale de ces lieux, ainsi que la grande qualité des œuvres paysagères, architecturales et artistiques créées participent grandement au caractère emblématique de la montagne.

Le parc du Mont-Royal

Le parc du Mont-Royal contribue à la représentation iconique de Montréal grâce à la présence du principal plateau sommital de la montagne et à ses flancs extérieurs, couverts de végétation, contrastant avec la masse des édifices du centre-ville. Les cent quatre-vingt-dix hectares du parc du Mont-Royal incluent aussi des versants intérieurs aux pentes variables et la Clairière, constituant la partie sud de l'entremont. Le parc du Mont-Royal est l'un des sept plus importants parcs urbains conçu par Frederick Law Olmsted, le père de l'architecture de paysage en Amérique du Nord. Il reflète encore le concept d'origine de ce grand créateur qui tenait à ce que chaque geste posé sur la montagne participe à une œuvre d'art globale et démocratique permettant au visiteur de se ressourcer au contact de cette nature en ville.

Son idée directrice était de favoriser une lente montée, du pourtour du mont Royal jusqu'à son sommet, en traversant une série de paysages « naturels », artistiquement orchestrés afin d'accentuer son caractère de montagne, et de faire paraître la montagne plus haute, plus vaste. Ce concept, illustré en page 2, permettait de magnifier le charme de huit entités paysagères, dont la Clairière. Olmsted maîtrisait à merveille l'art d'alterner des paysages de style pastoral et pittoresque, en tirant parti de l'esprit du lieu. Le parc actuel s'étend sur une plus grande superficie qu'à l'époque d'Olmsted et sa valeur écologique a cru considérablement depuis les années 1950. Depuis vingt ans, le parc du Mont-Royal fait l'objet d'importantes mesures de protection, de restauration et de réhabilitation, témoignant du grand attachement des Montréalais pour la montagne.

Les spécificités du secteur de la Clairière

Les quarante hectares du secteur de la Clairière gardent vivante la trace de la propriété remembrée par H.B. Smith, avec son style pastoral, un type de paysage associé à la bourgeoisie anglo-saxonne de l'époque. La Clairière se distingue du reste du parc du Mont-Royal sous plusieurs aspects. Nichée au creux des versants intérieurs de la montagne, coupée de la ville, de ses lumières et de ses bruits, cette prairie ouverte et exposée au soleil comporte une topographie douce contrastant nettement avec les deux autres tiers du parc. La plus grande partie du parc est composée de versants extérieurs, à la topographie plus accentuée, colonisés par des bois sombres croissant sur des sols minces ou des affleurements rocheux et faisant face à des quartiers urbains denses.

Le parc du Mont-Royal compte une centaine d'hectares de grande valeur écologique. Le principal intérêt de la Clairière, à ce niveau, découle de sa position stratégique entre le noyau écologique du parc Summit et celui du parc du Mont-Royal, avec sa Fougeraie et son marécage.

La Clairière est le seul secteur doté d'un bassin-miroir, d'une topographie ondulée et de larges aires gazonnées ponctuées d'arbres. C'est le seul secteur du parc qui soit sillonné de voies de circulation et desservi de stationnements. Olmsted avait réservé un rôle clef à ce secteur dans son concept, celui d'une halte concentrant les activités et les services, à mi-chemin de la montée depuis le pied de la montagne jusqu'au sommet principal. La Clairière est le principal pôle d'accueil de ce parc qui reçoit annuellement cinq millions de visiteurs.

CHRONOLOGIE

Période antérieure au parc du Mont-Royal (1700-1869)

1701-1771 – Les premières terres de ce site (occupant le territoire de la côte des Neiges) sont concédées par les seigneurs de l'île (le Séminaire Saint-Sulpice de Paris) pour des fins d'agriculture domestique.

1771-1799 – Les terres sont morcelées et vendues à des francophones qui exercent des métiers qui ne sont pas liés à l'agriculture (notaire, boulanger, seigneur, mais surtout des négociants, etc.) et n'habitent pas sur les lieux. Certaines de ces parcelles donnant sur le chemin de la Côte-des-Neiges deviennent des vergers, alors que d'autres demeurent en friche. Durant cette période, un des négociants (Joseph Roy) rachète plusieurs parcelles de terre. Il fait faillite en 1799.

1799-1844 – Des hommes d'affaires anglophones, grands propriétaires terriens montréalais (John Gray, Sir Alexander MacKenzie), remembrent les terres incluant celles de la faillite de Roy. En plus de ces terres, John Gray achète une parcelle du domaine de la montagne.

1844-1872 – Hosea Ballou Smith est le dernier à remembrer les grandes terres de Gray et de MacKenzie. Avant la vente à la Ville, la Clairière apparaît sur des plans de 1867. Les transactions de Smith sont les dernières avant l'achat de cette propriété par la Ville à des fins de parc. En 1858, il y établit sa résidence secondaire.

1846 – La terre agricole qui longe le chemin Shakespeare (Remembrance) est lotie. Les parcelles ainsi créées sont destinées à la construction de villas (villa lots). Par la suite, ces lots seront progressivement intégrés au parc du Mont-Royal.

Création du parc du Mont-Royal (1869-1923)

1872 - Expropriation des terrains requis pour la création du parc du Mont-Royal, notamment la terre d'Hosea Ballou Smith

1874-1881 - Concept et aménagement par Frederick Law Olmsted du chemin des calèches dans le secteur de la Clairière

1876 - Inauguration du parc du Mont-Royal

1884-1925 - Bail emphytéotique du Tobboganing Club

1905 - Implantation d'un tramway-observatoire autour de la montagne

Agrandissement et seconde phase d'aménagement du parc (1924-1951)

Vers 1925 – Vague d'acquisitions de terrains vers l'ouest pour l'agrandissement du parc

1924-1930 - Accès par tramway en provenance de l'ouest, puis de l'est

1936 – Construction de l'édifice des Royal Canadian Hussars (angle Remembrance/Shakespeare)

1936 - Construction de la maison Greenshields, 2801, chemin Hill Park Circle

1939 – Inauguration du bassin du lac aux Castors

1939 – Élargissement du chemin Shakespeare et dénomination en chemin Remembrance

1948 - Construction du remonte-pente

Modernisation des infrastructures du parc (1952-1974)

1953 - Première antenne (avec émetteurs) de CBFT, remplacée en 1977

1954 – Coupes de la moralité par la Ville de Montréal

1956 - Réservoir du Sommet, abri et ses abords

1957 - Remplacement des lignes de tramway par un autobus d'est en ouest

1958 - Construction du pavillon du lac aux Castors et aménagement de ses abords

1958 - Échangeur Remembrance/Côte-des-Neiges

1959-1961 - Programme de reforestation

1959-1960 – *Parkway* Remembrance

1961-1962 – Aménagement de quatre nouveaux stationnements

1962 - Construction des édifices d'entretien et de la police, 1800, Remembrance et 1515, Camillien-Houde

1964 – Symposium international de sculpture

Consolidation des activités et reconnaissance du mont Royal (1975-2011)

1975 et 1976 - Célébrations de la Saint-Jean-Baptiste dans le parc du Mont-Royal

1981 – Création du Centre de la montagne

1986 - Fondation de l'organisme Les amis de la montagne

1987 - Désignation du site du patrimoine du Mont-Royal

1998 - Grand verglas qui affecte des milliers d'arbres du mont Royal

1999 - Réhabilitation de la maison Smith par Les amis de la montagne et la Ville de Montréal

2004 - Réaménagement des abords du lac aux Castors

2005 - Décret de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal

2005 - Restauration du pavillon du lac aux Castors

2006 - Construction de la patinoire artificielle du lac aux Castors

2006 - Installation de la sculpture Tai-Chi de Ju Ming

2009 - Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal

2009-2011 – Aménagements divers par la Ville de Montréal (aire de jeux, chemin de ceinture, corridor écologique)

SECTEUR DE LA CLAIRIÈRE - Parc du Mont-Royal

VALEUR PAYSAGÈRE



Photo : Daniel Chartier



Photo: Jean Landry



Photo: Denise Caron

La valeur paysagère du secteur de la Clairière repose sur :

- la géomorphologie de cette plaine ouverte en forme de cuvette, entourée de collines boisées, située à l'écart du milieu urbain;
- la scénographie remarquable résultant de la synergie entre la clairière héritée d'Hosea Ballou Smith, les aménagements réalisés par Frederick Law Olmsted, le lac aux Castors créé par Frederick Gage Todd, et le pavillon moderne conçu par les architectes Hazen Size et Guy Desbarats, et changeante selon les heures et les saisons;
- les expériences riches et variées offertes par les vues intérieures à la montagne;

- les découvertes progressives du paysage et la succession d'expériences paysagères variées qu'elle offre selon ses caractéristiques physiques (topographie, échelle, ouverture, fermeture, niveau sonore, etc.) et selon le mode de déplacement de ses usagers (actif ou véhiculaire);
- la présence de la maison Smith et de ses abords paysagers;
- l'apport des œuvres sculpturales parsemées dans le lieu.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- Sa localisation dans l'entremont du mont Royal
- · Sa topographie ondulée et douce
- La cuvette où se situe le lac aux Castors
- Les surfaces ouvertes et gazonnées
- L'encadrement forestier plus dense
- Les parois rocheuses longeant le chemin Remembrance
- Les caractéristiques pittoresques de la clairière dans le concept d'aménagement de Frederick Law Olmsted
- Le bassin-miroir du lac aux Castors, sa figure géométrique curviligne et sa bordure de pierre taillée
- Le pavillon du lac aux Castors, sa toiture en accordéon, ses façades largement fenêtrées, ses galeries en porte-à-faux et ses murales colorées
- Les vues intérieures 4, 5 et 6 au Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal (PPMVMR)
- Les percées visuelles vers le cimetière Notre-Dame-des-Neiges depuis le chemin Remembrance
- Les percées visuelles sur la partie construite de la colline de Westmount et les édifices Trafalgar et Gleneagles depuis les collines boisées
- Le parcours séquentiel du parkway de Clarke et Rapuano, sur le chemin Remembrance
- Le chemin pédestre ceinturant le lac aux Castors
- Les chemins Olmsted et Smith
- · Le chemin équestre
- L'alignement d'arbres qui le borde
- Les sentiers de ski de fond et de raquettes
- La maison Smith et ses encadrements variant selon ses diverses approches
- Les alignements d'arbres bordant la maison et le chemin Smith
- Les onze sculptures du Symposium de 1964
- Tai-chi de Ju Ming
- La montagne des jours de Gilbert Boyer

SECTEUR DE LA CLAIRIÈRE - Parc du Mont-Royal

VALEUR SOCIALE



Photo: Daniel Chartier



Photo: Jean Landry



Photo: Daniel Chartier

La valeur sociale du secteur de la Clairière repose sur :

- son accessibilité en tant que parc public, sa proximité des quartiers centraux et la possibilité d'y accéder par des modes de déplacement actifs et véhiculaires;
- la fréquentation par différentes communautés à l'échelle métropolitaine de ce principal pôle du parc du Mont-Royal pour des activités récréatives familiales (sports d'hiver, pique-nique, jeux, etc.) ou organisées (événements sportifs, danse, etc.), autant que pour un contact plus intime avec la nature. L'offre d'activités hivernales y est particulièrement notable.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- La variété des chemins d'accès piétons, automobiles ou cyclables
- La desserte par transport en commun
- Les activités de plein air et éducatives offertes au grand public et aux groupes scolaires
- Les infrastructures d'accueil et de services
- L'offre d'activités diversifiées, les aménagements et les bâtiments qui les supportent
- La sobriété visuelle des aménagements qui ne compromettent pas les qualités paysagères du lieu

SECTEUR DE LA CLAIRIÈRE - Parc du Mont-Royal

VALEUR HISTORIQUE

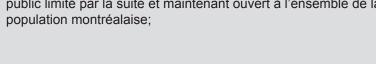


La valeur historique du secteur de la Clairière repose sur son témoignage :

- de l'immensité des terres remembrées par leur ancien propriétaire, Hosea Ballou Smith, marchand et grand propriétaire terrien qui y établit sa résidence secondaire en 1858, autour de laquelle il élève des animaux et cultive la partie en clairière de sa propriété, par ailleurs majoritairement boisée;

- de l'acquisition par la Ville de Montréal en 1872 de la terre de H. B. Smith pour la création en 1876 du parc du Mont-Royal;

- de la démocratisation graduelle de ce territoire à l'origine privé, réservé d'abord à l'agriculture puis à la villégiature, à usage public limité par la suite et maintenant ouvert à l'ensemble de la population montréalaise;



- de la tenue d'événements populaires dans cette partie du parc du Mont-Royal, notamment la visite du Prince de Galles en 1905, le Symposium international de sculpture en 1964 et les fêtes de la Saint-Jean-Baptiste en 1975 et 1976, à la fois symboles de l'appropriation collective de la montagne et de la prise de conscience des limites raisonnables des activités qui peuvent s'y tenir sans altérer son intégrité.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- Le site, qui correspond essentiellement à l'ancienne propriété de H. B. Smith, témoin de l'exploitation bourgeoise de la propriété à des fins agricoles
- Les bois encerclant la clairière, témoins de la partie forestière de la propriété
- La maison Smith
- Le chemin Smith
- Les tracés et vestiges archéologiques potentiels des dépendances de l'ancienne propriété Smith
- L'ancien chemin Shakespeare (Remembrance)
- Le territoire de l'ancienne propriété terrienne de Smith parmi les autres terres remembrées formant le territoire d'origine du parc
- Localisation dans le parc du Mont-Royal
- Les nombreuses voies d'accès
- Le parkway de Clarke et Rapuano
- L'abreuvoir réalisé par les frères Maxwell, témoin des activités équestres
- Les traces et vestiges archéologiques potentiels d'activités disparues (Toboggan Club, Mountain Playhouse, etc.)
- Les caractéristiques naturelles et culturelles de la Clairière favorisant les rassemblements
- Le groupe de sculptures issues du Symposium de 1964

Carte postale. Collection de Daniel Chartier



Carte postale : Collection de Daniel Chartier



Photo: Denise Caron

SECTEUR DE LA CLAIRIÈRE - Parc du Mont-Royal

DOCUMENTATION PRÉALABLE À L'ÉNONCÉ

CHA, Jonathan, urbanologue et architecte paysagiste, Étude et analyse historique du patrimoine paysager du secteur des «Glades» (clairière) dans le parc du Mont-Royal, Direction des grands parcs et du verdissement, Ville de Montréal, Version préliminaire, 2 novembre 2010.

VILLE DE MONTRÉAL, DIRECTION DES GRANDS PARCS ET DU VERDISSEMENT - Regards sur le paysage / parc du Mont-Royal /Secteur de la clairière / maison Smith - Énoncé d'orientation (extrait) - Document préliminaire, Montréal, décembre 2010.

ETHNOSCOP, Études de potentiel, inventaire et supervision archéologiques - Aménagement des espaces publics de Montréal - Arrondissement historique et naturel du Mont-Royal - Secteur de l'escalier Peel, MTL04-25-15, Secteur Peel-Cedar, MTL05-25-14, Secteur du lac aux Castors, MTL04-25-20 et MTL05-25-13, Secteur de la Croix, MTL04-25-3 et MTL05-25-15, Montréal, janvier 2009.

GROUPE DE TRAVAIL

Denise Caron, historienne, conseillère en aménagement, Direction de la culture et du patrimoine (DCP)

Françoise Caron, conseillère en aménagement, DCP

Jonathan Cha, urbanologue et architecte paysagiste

Daniel Chartier, architecte paysagiste, Direction des grands parcs et du verdissement (DGPV)

André Chouinard, aménagiste, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF)

Ronald Delcourt, conseiller en aménagement, arrondissement de Ville-Marie

Sylvie Guilbault, directrice, Les amis de la Montagne

Jean Laberge, architecte, DCP

Francyne Lord, chef de section, DCP

Suzanne Rochon, architecte paysagiste, DGPV

Annie Thériault, agente de recherche, MCCCF

RÉDACTEUR

Jean Laberge, architecte, DCP

DÉMARCHE

Cet énoncé répond à une demande faite à la direction de la culture et du patrimoine par la Direction des grands parcs et du verdissement pour l'établissement d'orientations en vue du réaménagement du secteur de la Clairière et de ses sous-secteurs (maison Smith, lac aux Castors, chemin Remembrance et échangeur Remembrance-Côte-des-Neiges) au cœur du parc du Mont-Royal.

Il se base sur la consultation de la documentation préalable à l'énoncé citée, les expertises et expériences des participants et sur une série d'observations et de constats découlant notamment d'une visite des lieux effectuée le 10 décembre 2010. Il sera révisé si une donnée essentielle inconnue au moment de son émission, un événement ou un accident modifiait substantiellement la compréhension du lieu établie dans le présent énoncé.